

PROGRAMME DES JOURNEES

PREMIÈRE JOURNÉE (Mardi 07 avril 2015)

8H30-8H00 : Accueil et installation

09H00-10H15 : Introduction générale des journées

Points essentiels :

- ✓ Mot de bienvenue ;
- ✓ Introduction à l'IS ;
- ✓ Notions de « bénéfice imposable » et d'« actif net » fiscal.
- ✓ La réforme du SYSCOA :
 - Contexte et justification ;
 - Axes majeurs ;
 - Modalités de mise en œuvre.

10H15-10H40 : Pause-café

10H40-12H00 : L'impôt sur les sociétés

Présentation du régime de l'impôt sur les sociétés

- ✓ **Dispositif juridique de l'IS**
 - Le champ d'application ;
 - Les exemptions ;
 - Les règles de territorialité ;
 - Les conditions de déductibilité des charges ;
 - Les amortissements ;
 - Les provisions.
- ✓ **Régime des acomptes**
 - La typologie des acomptes ;
 - Le mode de détermination des acomptes ;
 - Les règles d'imputation des acomptes.

Détermination du résultat fiscal et implications de la réforme du SYSCOA

- ✓ Les incidences comptables et fiscales du SYSCOA révisé ;
- ✓ Les principes de déduction ;
- ✓ Les réintégrations ;
- ✓ Les déductions ;
- ✓ Exemples d'application.

Remise de cas pratiques

12H00-13H00: Débat avec les animateurs

13H00-14H00 : Déjeuner

DEUXIÈME JOURNÉE (Mercredi 08 avril)

08h30-10H00 : Cas pratique

Points essentiels :

- ✓ Correction du résultat comptable ;
- ✓ Détermination du résultat fiscal ;
- ✓ Imputation des acomptes et déficits.

10H00-10H30 : Pause-café

10H30-12H00 : Règles de montage de la liasse fiscale

Points essentiels :

- ✓ La présentation des états financiers ;
- ✓ Le lien entre liasse fiscale et états financiers ;
- ✓ Le lien entre liasse fiscale et déclarations périodiques ;
- ✓ Les informations complémentaires.

12H00-12H50 : Échanges sur le montage de la liasse fiscale

12H50-13H00 : Remise du cahier des participants

13H00-14H00 : Déjeuner

14h00 : Fin des journées

MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. **Date des journées** : Mardi 07 et mercredi 08 avril 2015
2. **Lieu** : PACIFC Hôtel Ouaga
3. **Heure** : 8H30
4. **Frais de participation** : 150 000 FCFA TTC/personne donnant droit à :

- un cahier de participant contenant les différentes communications et études de cas ;
- deux pauses-café ;
- deux déjeuners ;
- une attestation de participation.